



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

RAPPORT MORAL

Le Contexte des SIAE en France : Entre Consolidation et Défis

L'Insertion par l'Activité Économique traverse aujourd'hui une période charnière de son histoire. Avec plus de 4 600 structures réparties sur l'ensemble du territoire national, les SIAE accompagnent quelque 300 000 personnes dans leur parcours vers l'emploi, constituant ainsi un maillon essentiel des politiques publiques d'inclusion.

Cette année marque l'entrée dans une **phase de consolidation** après l'ambition de changement d'échelle portée par le Pacte d'ambition pour l'IAE de 2019. Le ministère a réaffirmé que la trajectoire voulue pour l'IAE est la consolidation, "orientée vers le renforcement de la qualité des parcours, l'entrée en formation et le ciblage des personnes les plus éloignées de l'emploi". Cette nouvelle orientation privilégie la qualité sur la quantité, en ciblant mieux les publics les plus fragiles.

Des Défis Économiques Persistants

Paradoxalement, cette reconnaissance s'accompagne de contraintes budgétaires accrues. Du fait d'une accumulation de contraintes externes, le modèle social et économique des SIAE est de plus en plus fragilisé, voire menacé de disparition. Les structures sont ainsi confrontées à l'équation complexe de remplir toujours plus de missions d'intérêt général avec des moyens en tension. C'est dans ce contexte national complexe, entre reconnaissance de notre utilité sociale et contraintes budgétaires, qu'OGFA INSERTION déploie son action territoriale et affirme ses valeurs humanistes.

Préambule

L'année 2024 marque une nouvelle étape dans l'engagement d'OGFA INSERTION au service de l'inclusion sociale et professionnelle. Créée en 2020 avec la conviction que l'emploi constitue un levier fondamental d'inclusion, notre association poursuit sa mission d'accompagnement des personnes les plus éloignées de l'emploi, portée par des valeurs fortes et une vision humaniste du travail.

Nos Valeurs au Cœur de l'Action

Notre projet associatif réaffirme quatre piliers fondamentaux qui guident chacune de nos actions :

La solidarité inconditionnelle nous amène à accueillir sans discrimination toute personne en situation de précarité, quelles que soient ses difficultés : absence de logement, problèmes de mobilité, manque de qualification, barrières linguistiques ou difficultés de santé.

L'humanisme et la laïcité fondent notre approche respectueuse de la dignité de chaque individu, dans le respect de ses convictions et de son parcours personnel.

Le travail comme support d'inclusion sociale et citoyenne constitue le cœur de notre démarche : permettre à chacun de retrouver sa place dans la société par l'activité professionnelle et l'acquisition de compétences.

L'écologie humaine et environnementale guide nos pratiques tant dans l'accompagnement des personnes que dans nos méthodes de travail, dans une logique de développement durable.

Bilan Humain et Social 2024

Un Accompagnement Individualisé et Attentionné

Notre action s'adresse à une grande diversité de publics en situation de précarité. Elle propose des activités dans les métiers du BTP second œuvre. La prédominance masculine dans nos effectifs interpelle et nous engage dans une réflexion profonde sur **la féminisation du métier**.

Des Parcours Complexes, des Réussites Encourageantes

Les sorties positives vers l'emploi ou la formation témoignent de la pertinence de notre approche et de l'impact réel de l'accompagnement proposé.

Conclusion

Cette année confirme la pertinence de notre modèle d'accompagnement et la valeur ajoutée de l'Atelier Chantier d'Insertion dans le paysage territorial de l'emploi et de l'insertion.

Les défis qui nous attendent - consolidation économique, égalité femmes-hommes - s'inscrivent dans la continuité de nos valeurs et de notre engagement au service des plus fragiles.

Notre conviction demeure intacte : **chaque personne a sa place dans notre société**, et le travail, accompagné avec humanité et professionnalisme, constitue un levier puissant d'inclusion sociale et citoyenne.

C'est fort de cette conviction et du soutien de nos partenaires que nous abordons l'avenir, déterminés à poursuivre notre mission au service de l'inclusion et de la solidarité territoriale.

Gilles ARZEL |
Président de d'OGFA INSERTION

RA 2024—ACI OGFA INSERTION- 2

ATELIER CHANTIER D'INSERTION (ACI)

« Construis-toi pour demain »

LES PRINCIPES ET LES MISSIONS DU DISPOSITIF

De l'OGFA, à la construction d'OGFA INSERTION

En 2020, convaincu de l'importance de la mise en activité et du potentiel que l'emploi représente en tant que facteur d'inclusion, l'OGFA décide de créer un **Atelier Chantier d'Insertion (ACI)**, porté par une nouvelle association : **OGFA Insertion**.

L'ACI s'inscrit ainsi dans le champ de l'Insertion par l'Activité Economiques (IAE), qui a pour objectif d'accompagner les personnes **les plus éloignées de l'emploi**, quelles que soient leurs difficultés sociales et/ ou professionnelles : non accès au logement, difficultés de mobilité, manque de qualification, barrière de la langue, situation somatique dégradée, etc. En d'autres mots, c'est **permettre à chacun de trouver sa place dans notre société, grâce au support travail, et via un accompagnement attentionné et adapté**.

Dans le cadre du développement de notre activité, nous respectons **le principe de non-concurrence** avec les artisans du secteur, tout en proposant une réponse à des besoins non couverts sur le territoire. En parallèle de la réalisation de son chiffre d'affaires, l'ACI est conventionnée par l'État et bénéficie d'aides pour accomplir ses missions.

Nos valeurs sont réaffirmées dans notre Projet associatif : **Solidarité inconditionnelle, Humanisme et laïcité, le Travail en tant que support d'inclusion sociale et citoyenne, et l'Ecologie humaine et environnementale**.

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

Sexe : 19 hommes et 2 femmes ;
8 personnes bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (BRSA) ;
Age : 19 personnes ont une moyenne d'âge entre 30 ans et plus de 50 ans ;
Diplôme : 6 personnes n'ont pas de niveau de qualifications, 8 ont un niveau infra bac, 7 ont un niveau Bac + ;
1 personne a une reconnaissance travailleur handicapé.



Année d'ouverture : Octobre 2021
Nombre d'ETP : 13,7
Nombre de places : 13

ORGANISATION DE L'ACI

| Le fonctionnement de l'ACI

Notre ACI propose des activités dans le secteur du bâtiment second œuvre, à 13 salariés en insertion. Ces personnes signent avec OGFA INSERTION, un Contrat à Durée Déterminée d'Insertion, allant de 4 à 24 mois. Chaque candidat, qui souhaite intégrer l'ACI, doit faire l'objet d'une prescription établie par un acteur de l'insertion et de l'emploi du territoire : Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques, Plan Local d'Insertion pour l'Emploi, France Travail, Mission Locale Jeunes, Cap Emploi, etc. En parallèle de la réalisation de chantiers d'insertion, chaque salarié bénéficie d'un accompagnement socio-professionnel par une Conseillère en Insertion Professionnelle (CIP), permettant de travailler sur leur projet, de façon individualisée ainsi que sur des ateliers collectifs.

L'ACI accompagne différents publics selon des critères définis : jeunes de moins de 25 ans, personnes bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, demandeurs d'emploi de longue durée, publics seniors, publics reconnus travailleurs handicapés.

| Une équipe encadrante composée de professionnels de l'insertion

Les personnes en insertion sont accompagnées par une équipe de professionnels :

- Une Conseillère en Insertion Professionnelle, travaillant avec les salariés leur projet professionnel, en tenant compte des freins périphériques à l'emploi ;
- Deux Encadrants Technique d'Insertion, accompagnant les salariés en insertion dans l'acquisition de gestes techniques ;
- Une cheffe de service à 50 %.

Les activités de production

L'ACI OGFA INSERTION propose trois activités de production, issues du BTP second œuvre : la peinture, la menuiserie et le nettoyage.

Sur l'ensemble de l'année 2024, **plus de 500** chantiers ont été réalisés au sein de collectivités, entreprises, associations :

- **L'activité peinture** : elle représente **80 %** de notre activité. Nos compétences sont les suivantes : pose de cloisons, réalisations d'isolation, de plafonds, de murs et de façades extérieures, avec échafaudage(s) ;
- **L'activité nettoyage** : elle représente **15 %** de notre activité. Nos compétences sont les suivantes : entretien et nettoyage de logements, d'espaces collectifs, de bureaux et de locaux ;
- **L'activité menuiserie** : elle représente **5 %** de notre activité. Nos compétences sont les suivantes : pose de sols vinyle et de parquets, création de supports en bois (enseignes, boîtes à livres, jardinières, mobiliers urbains, panneaux d'affichage, etc.).

Des clients diversifiés

- Le **Conseil Départemental** des Pyrénées-Atlantiques : réalisation de travaux de peintures et de rénovation, au sein des collèges de Pau et de son agglomération, des services et logements de fonction du personnel et au sein de l'Hôtel du Département ;
- **Les Mairies** de Lescar et Navailles-Angos : réalisation de travaux au sein des établissements scolaires, école de musique, halle des sports, office de tourisme et autres structures communales ;
- Le **Conseil Régional** : Réalisation de travaux de peinture des salles de classes et couloirs au Lycée Saint Cricq à Pau ;
- **L'OGFA** : travaux de peinture et prestations d'entretien au sein des services et des logements ;
- Les autres clients pour lesquels nous avons réalisé des travaux en 2024 : **les associations** Isard Cos, Les Francas, l'ESAT Jean Genève, Indecosa, SCI, etc.



| L'accompagnement socioprofessionnel et la dynamique pluri-partenaire

Tout au long de l'année 2024, nous avons mené un travail en partenariat avec les acteurs du territoire, sur les champs de l'emploi et de l'insertion, du logement, des associations médico-sociales et caritatives, des organismes de formation, etc.

En novembre 2024, nous avons réalisé plusieurs rendez-vous partenaires pour faire le bilan de l'année 2024 et dessiner les perspectives 2025.

Les différents groupes de travail avec les partenaires ont permis de dégager des pistes d'amélioration et de proposer de nouvelles actions :

- Poursuivre la collaboration et maintenir l'interconnaissance ;
- Renforcer le partenariat avec les ALIE dans la mise en œuvre d'ateliers permettant de favoriser la projection dans l'emploi classique des salariés en CDDI au sein de l'ACI, à l'échéance ou avant la fin de leur contrat. Ces ateliers, coanimés avec les ALIE du CD 64, permettent aux salariés une prise de conscience de leurs potentialités et la mise en œuvre de plans d'actions personnalisés ;
- Développer la question de la féminisation des métiers du BTP avec nos partenaires, au vu du faible nombre de femmes qui ont intégré la structure (3 au total depuis 2021) ;
- Mettre en place des ateliers collectifs animés par la CAF et la CPAM sur les thématiques suivantes : numériques, ateliers collectifs, présentation de l'ACI à l'ensemble des services (visio), montage vidéo des bilans de santé gratuits ;
- Mettre en place des comités techniques de suivis avec la CAF et la CPAM ;
- Favoriser la communication et la visibilité de l'ACI par des interventions auprès des conseillers de la Mission Locale et France travail.

| Une mobilisation forte autour des leviers facilitateurs d'une insertion professionnelle :

- 21 personnes accompagnées, soit 19 hommes et 2 femmes, âgés entre 21 et 62 ans ;
- 7 personnes sorties du dispositifs, dont 3 ont connu une sortie dynamique de l'ACI (1 sur une formation qualifiante et 2 sur un contrat de moins de 6 mois) et 4 sont sorties pour des raisons médicales ou non-renouvellements ;
- 6 salariés ont effectué la formation « Travail en hauteur » ;
- 4 salariés ont suivi une remise à niveau en Français Langue Etrangère.



| Un fort travail inter associatif autour de la levée des freins

- Tous les salariés ont pu être accompagnés dans l'ouverture ou le maintien de leurs droits, grâce à la mise en place d'une permanence sur notre site une fois par semestre. Ces permanences sont animées par les agents de la CAF et de la CPAM dans une démarche de rapprochement entre les institutions vers les publics en précarité ;
- 2 ateliers préventifs ont été animés par l'Association Addiction France ;
- 2 salariés ont participé aux ateliers coaching menés avec la Cravate Solidaire ;
- 8 salariés ont participé à un atelier coconstruit avec des ALIE du territoire ;
- 2 salariés ont été orientés vers le centre social de la pépinière sur le dispositif "Au plaisir des mots" dans l'objectif d'un accompagnement à l'apprentissage ou à une remise à niveau en langue française ;
- 10 salariés ont effectué des PMSMP.

EVÈNEMENTS MAJEURS

| L'accompagnement des salariés par l'OGFA Insertion

Nous avons maintenu notre objectif d'accompagnement fixé à 13 salariés en insertion, soit 10,4 ETP. L'accompagnement des salariés en insertion, le développement de l'activité auprès des clients existants et de nouveaux clients, qui nous accordent leur confiance, nous ont permis de stabiliser notre modèle économique.

| Les instances partenariales

En 2024, nous poursuivons nos participations aux différentes cellules territoriales et comités de pilotage, en matière de politique d'insertion : CACI (Collectifs des responsables des structures ACI du 64), Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques, Commissions de suivi du Plan Local d'Insertion à l'Emploi (PLIE), etc.

En octobre 2024, nous avons organisé la commission de suivi de pilotage avec les principaux partenaires et financeurs : DDETS, Conseil Départemental, Conseil Régional, France Travail, INAE. Ce temps d'échange nous permet de faire un point sur l'état d'avancée de notre activité, dans la réalisation de nos chantiers et dans l'accompagnement proposé au public.

En 2025, nos financeurs ont fait le choix de remplacer la commission de suivi de pilotage par un comité de suivi technique, qui permettra d'échanger avec un collectif d'acteurs de l'emploi et de l'insertion, sur nos situations positives et négatives rencontrées dans l'accompagnement de nos publics.

| Une année rythmée par des temps forts

Novembre 2023 à Mars 2024 : Remplacement du poste de chef(fe) de service pour congés maternité.

Cette période s'est suivie d'un travail intensif de recherche de chantiers, cela ayant manqué durant la période de remplacement.

Ces recherches ont abouti à une diversification du portefeuille clients : Conseil Régional, Collectivités territoriales, Bailleurs sociaux, Associations, etc.

Avril 2024 : Transmission du bilan intermédiaire FSE + qui nous a permis de maintenir l'aide au financement de l'encadrement technique.

Octobre 2024 : Visite de l'inspection du travail suite à un accident sur chantier. Reprise des procédures et investissement sur un matériel plus adapté à l'exercice du métier de peintre.

Octobre – Novembre 2024 : Bilan de l'année écoulée avec les partenaires - « Les rendez-vous partenaires » et perspectives 2025.

Depuis **décembre 2023**, l'équipe encadrante participe tous les 2 mois à un temps d'analyse de la pratique professionnelle, animé par une psychologue. Ce temps partagé avec l'équipe d'encadrement permet de revenir sur nos pratiques d'accompagnement, de publics parfois complexes.

L'équipe d'encadrement (ETI et CIP) a bénéficié en 2024 de plusieurs formations permettant de renforcer leur encadrement :

- Sauveteurs Secouristes du Travail (SST) ;
- Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) ;
- Gestion des situations de Violence.

PERSPECTIVES

En 2025, il s'agira de maintenir les efforts en vue de :

- Poursuivre une diversification du portefeuille clients ;
- Former les ETI, afin de se perfectionner dans le BTP Second œuvre (à envisager) ;
- Faire face aux enjeux budgétaires, puisque l'ACI garde un budget fragile ;
- Développer et maintenir la rentabilité de nos activités ;
- Maintenir la dynamique territoriale des actions, prévues dans le cadre de l'accompagnement socio-professionnel des salariés (CD, PLIE, CACI) ;
- Former tous les salariés au travail en hauteur ;
- Travailler autour de la féminisation des métiers du BTP ;
- Renforcer et mieux valoriser notre identité sur le territoire (site internet, posts LinkedIn, réunion d'information collectives aux prescripteurs, entreprises, organismes...) ;
- Mettre en place le comité de suivi technique avec nos principaux financeurs, en remplacement des commissions de suivi pilotage ;
- Mettre en place de comité de suivi technique CAF et CPAM ;
- Baisse de l'aide au financement du poste d'ETI dans le cadre de l'appel à projet OIPSA (PLIE).